

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPERIALE.

DU MARDI, 25 JUILLET 1797.

Ecrit des Nouvelles de Paris, du 19 Juillet.

Le Directoire exécutif au général Buonaparte. — Du 25 Messidor (13 Juillet).

Le Directoire exécutif a pensé, citoyen général, qu'il devoit aux importans services que vous avez rendus à la République, depuis votre entrée en Italie, de vous en manifester hautement sa satisfaction. Il vous déclare, en conséquence, qu'il approuve pleinement la conduite politique et militaire que vous y avez tenue, notamment à l'égard de Venise et de Gènes.

Signé Carnot, présid. — Lagarde, secrét. gén.

Les négociations se continuent toujours, tant à Montebello qu'à Lille; tout porte à croire que le résultat sera une paix solide et honorable pour la République françoise. Mais on ne peut s'empêcher d'admirer les prétentions de quelques hommes, de vouloir paroître initiés, même dans les détails de ces négociations. Celles de Lille sont à-peu-près terminées, dit-on hier; elles ne tiennent plus qu'à la restitution de Trinquemale, etc. etc. Nous devons nous attendre que sous très-peu de jours, ils nous donneront tous les articles du traité de paix, ou du moins celui qu'ils auront fait eux mêmes. — Les plénipotentiaires anglois traiteront pour le Portugal; ceux de la République pour l'Espagne et la Hollande. (*Rédacteur*).

Le ministre Ottoman, dont nous avons annoncé l'arrivée à Paris, a fait demander une audience au ministre des relations extérieures; sous quelques jours il en aura une solennelle du Directoire. (*Ibidem*).

On n'a pas de nouvelles certaines que les prisonniers d'Olmütz aient été mis en liberté. (*Ibidem*).

Le journal officiel n'a encore rien publié tou-

chant le changement qui a eu lieu dans le ministère. L'on s'étonne avec raison que Merlin et Ramel aient été conservés, tandis que Cochon, Bénézech et Petiet sont renvoyés. Carnot et Barthélemi se font, dit-on, vivement opposés à cette destitution; et ils ont même protesté sur les registres du Directoire contre l'arrêté pris par Rewbell, la Reveillère et Barras; ils se sont rendus ensuite chez les trois ministres qui emportent les regrets de la saine partie de la nation, pour les assurer de vive voix de la part qu'ils prennent à leur disgrâce et de l'impuissance de leurs efforts. Quant à Lacroix et Truguet, tout le monde applaudit à leur renvoi, et l'on paroît approuver le choix qui a été fait de Talleyrand-Perigord, et Pleville-Pelet pour leur succéder. Le premier s'est assez fait connoître; l'autre est un brave officier de marine, qui a perdu sa jambe au service de l'état; il étoit capitaine de port dans l'ancien régime. — Les ministres destitués n'ont pas encore reçu officiellement la nouvelle de leur destitution. On prétend que Carnot, avant d'en signer l'expédition, a voulu faire un dernier effort sur ses collègues, et que le Directoire s'est assemblé de nouveau hier à ce sujet.

Le ministre du Pape est arrivé à Paris.

Plusieurs villes de la République viennent d'être le théâtre de scènes sanglantes: on y a vu les citoyens aux prises avec les citoyens, pour des différences d'opinion. Angoulême a perdu, vers le milieu de ce mois, plusieurs de ses habitans, par l'éclat d'une division intestine. Clermont-Ferrand a été aussi ensanglanté, le 9 de ce mois: des guinguettes établies près de cette ville, où jonoient, dansoient & buvoient un grand nombre de citoyens, ont été cernées tout-à-coup par d'autres citoyens qui s'étoient emparés de canons, de fusils & de cartouches pour faire cette expédition. Les assaillis se trouvoient sans armes; ils se sont défendus quelque tems avec des pierres: on assure que douze ont péri: un grand nombre sont en arrestation. (*Gazette Nationale.*)

Le conseil fatigué de la lutte mutuelle qui existoit depuis huit jours, a reposé, dans cette séance, son attention sur des objets d'un intérêt médiocre. Le seul qui mérite d'être mentionné, est un projet de Jard-Pauvilliers sur les presbytères. Ce projet tend à confirmer les ventes des presbytères légalement faites, et d'ajourner néanmoins toutes les nouvelles ventes jusqu'au moment où il aura été statué sur l'emplacement des écoles primaires. — Le conseil a décrété l'impression et l'ajournement.

Séance du 18. — Delahaye a la parole pour une motion d'ordre; il demande qu'on s'occupe enfin de l'organisation de la garde nationale, de cette garde qui a tant rendu de services, et qui seule pourra calmer les inquiétudes des citoyens, surtout dans ce moment où l'on dit que des troupes arrivent à Paris, sans que le corps législatif en soit informé.

Maillard propose qu'une commission soit chargée de prendre des renseignemens sur l'arrivée de ces troupes. Un autre membre dit qu'elles sont, à ce qu'on prétend, au nombre de 8000 hommes; il demande qu'il soit fait à cet égard un message au Directoire exécutif.

Camille Jordan a la parole. J'appuie, dit-il, la proposition qui vous est faite; ce message est nécessaire pour calmer les inquiétudes dont nous sommes remplis. (On murmure). Le Directoire a le droit de choisir et de renvoyer ses ministres (les murmures augmentent); mais nous avons le droit aussi de proclamer à cette tribune les dangers de la patrie. (Les murmures deviennent plus violens). Le renvoi de certains ministres peut inspirer de justes alarmes. (Nouveaux murmures). Quoique depuis quelque tems on calomnie le conseil d'une manière détestable, j'oserai dire, et j'en atteste ici mes collègues, ils le diront comme moi, que les sociétés populaires menacent les départemens des plus grands maux.....

Oui, oui, c'est vrai, crient un grand nombre de membres.

Les partisans de l'anarchie, continue l'orateur, ne dissimulent plus leurs coupables espérances; ces scélérats s'agitent de toutes parts, (le bruit et les murmures vont croissant) et c'est dans ce moment qu'on renvoie le ministre de la police: ce ministre dont la surveillance active, dont le républicanisme vous étoient connus et qui tenoit le fil de toutes ces trames. Je crois que les intentions du Directoire sont pures; mais il est circonvenu; il l'est par ces hommes qui sont ennemis de l'ordre; qui méditent de nouveaux troubles, de nouveaux

crimes; qui méditent, représentans, de vous assassiner.....

De violens murmures éclatent. — *Oui ! oui ! il a raison*, s'écrient un grand nombre de membres. — *Camille Jordan* — Je suis convaincu qu'il existe..... (Le bruit interrompt l'orateur). Il reprend: En première ligne sont les sypots de la terreur; tous les scélérats subalternes qui ont derrière eux une secte bien plus dangereuse; une secte qui a fomenté tous les troubles, qui a miné sourdement la république et qui regarde les terroristes comme un instrument. Par l'anarchie, cette secte veut ramener le royalisme; mais un royalisme de la plus vile espèce; la rage sera trompée; si elle réussissoit un instant, tous les départemens se leveroient pour l'écraser. Mais il n'en convient pas moins, représentans, que vous preniez les mesures nécessaires pour assurer la tranquillité des citoyens et préserver la constitution des attaques qu'on médite contre elle. Je demande donc, comme le préopinant, que vous demandiez au Directoire qu'il vous fasse connoître la situation où se trouve la République. — *Appuyé !* crie-t-on de toutes parts.

Fevre regarde les craintes qu'on vient de témoigner, comme exagérées; il ne pense pas qu'on puisse faire un message au Directoire sur des faits aussi vagues.

Dumolard croit aussi que les dangers dont on a parlé ne sont pas imminens. Les armées, dit-il, seroient un rempart de leurs corps aux représentans du peuple s'ils étoient menacés! mais, qui l'oseroit? Que peut un tas de misérables qui conspirent dans l'ombre? Le teus de leur pouvoir est passé. Et quel citoyen tendroit aujourd'hui le col à ces lâches assassins? Partout ils trouveroient la plus généreuse résistance. Quant aux ministres, sans doute, dit l'opinant, celui de la police emportera l'estime publique; ses services vivront dans nos cœurs..... — *Oui ! oui !* crie-t-on de toutes parts.

Celui-là aussi, continue Dumolard, emportera notre estime, qui a donné l'exemple trop peu suivi de rendre des comptes et de se montrer avare de l'argent du peuple. Mais la constitution nous interdit de nous mêler de la nomination et du renvoi des ministres; respectons sa volonté. Quant à notre sûreté, soyons sans crainte: désormais le triomphe des brigands est impossible. — *Un grand nombre de voix.* — *Oui ! oui !* — *Dumolard.* Le gouvernement saura bien déconcerter leurs projets; s'il ne les arrêtoit pas, il se perdrait lui-même. Cependant, puis-je qu'on a témoigné ici des inquiétudes, il faut rassurer les citoyens. J'appuie la demande du message.

Mailard appuie toutes les propositions faites, & surtout celle de demander compte de l'approche des troupes. Il annonce de plus qu'une foule d'étrangers font à Paris prenant le mot d'ordre de la société mère. Dans le département de la Somme on m'écrit, dit-il, que les terroristes, les buveurs de sang ont reçu des avis de Paris, & font partis sur le champ sans seulement donner avis de leur départ à leurs familles, tant ils mettent d'importance & de mystère pour l'expédition à laquelle on les destine..... Mailard demande, outre les propositions qui ont été faites, qu'on entende après-demain un rapport sur la responsabilité des ministres, ensuite le projet sur les clubs.

Parisot commence par dire qu'il n'a pas la moindre peur. (On rit beaucoup.) Il croit que la tranquillité des départemens tient à celle de Paris. C'est donc de la seule situation de Paris qu'il faut demander compte.

Tallien: Il ne faut pas nous dissimuler que de l'une & de l'autre côté, l'exaspération est telle, dans les circonstances présentes, qu'il est du devoir de tous bons républicains, de tout véritable ami de son pays, de faire tous ses efforts pour que la France ne soit point exposée à de nouveaux troubles; & c'est peut-être à ceux qu'on regarde comme les chefs des anarchistes qu'il appartient de faire entendre ces accents. (Murmures.) Je ne répondrai point aux personnalités... On a parlé d'organisation de sociétés populaires; j'ignore s'il en existe; s'il y en a, elles sont contraires à la constitution; elles doivent être dissoutes; mais s'il est des lieux où des citoyens se rassemblent paisiblement pour discuter des objets relatifs aux affaires publiques, ces citoyens ne troublent point le bon ordre & la tranquillité; aucune autorité n'a droit de les empêcher de se réunir.... J'ignore ce qu'il y a de vrai dans ce que l'on a dit, relativement au renvoi des ministres. Je ne suis point un habitué de l'œil de bœuf du Luxembourg. Mais Dumolard vous a développé les vrais principes à cet égard... Mais on a parlé de l'arrivée de troupes à Paris. Je vois avec peine, que depuis quelque tems tout tend à rompre l'union qui doit exister entre le Directoire & le corps législatif. Dans les circonstances difficiles où nous nous trouvons, à une époque où les négociations de paix se font avec deux des plus grandes puissances de l'Europe, je soutiens qu'il est inconvenant à tout vrai patriote, de chercher à rompre ces liens, & à faire croire à nos ennemis que cette union n'existe plus, & que demain nous aurons un autre gouvernement. Des motions inconsidérées ont été faites sur la conduite de nos agens diplomatiques, sur celle de nos généraux. Ces motions ont excité des alarmes; les deux partis contre lesquels la république a à se défendre, ont cru qu'ils pouvoient profiter de ces germes de division semés à dessein, & que le moment étoit venu de rétablir le sceptre de l'anarchie ou celui de la royauté. Egalement éloignés de ces deux extrêmes, nous voulons la constitution de l'an 3. Notre intention n'est pas de flâgerner le Directoire; une pareille conduite seroit indigne d'un homme libre, plus encore d'un représentant du peuple. Mais je soutiens qu'il n'est pas moins indigne d'un François jaloux de la gloire de son pays, de donner à entendre à cette tribune, qu'il existe un défaut d'union entre le corps législatif & le Directoire. Quand cette union sera établie.... (Une voix: C'est le brigandage qui règne qui nous indigne... Murmures.) Il me semble que je ne dis rien qui ne soit juste & raisonnable. (Plusieurs voix: Continuez.) Ce sera alors que vous serez les maîtres de toutes les factions; que vous en tiendrez le fil; qu'avec des loix sages & des institutions républicaines, & que sans sévérité, mais en usant d'indulgence, vous ferez jouir tous les François du bienfait de la constitution. Je pense que le conseil doit se borner à l'envoi d'un message relatif à la situation intérieure de la république.

Parisot: J'aime à applaudir aux principes d'union man-

ifestés par le préopinant. Nous désirons tous que l'harmonie la plus parfaite règne entre le Directoire & les deux conseils; quoiqu'on en dise, le corps législatif a donné des preuves multipliées du désir qu'il a de maintenir cette union. Peut-être a-t-il poussé sa condescendance trop loin, lorsqu'il a accordé au Directoire le droit de nommer aux places qui sont à la nomination du peuple.... Je suis bien convaincu que toutes les tentatives des ennemis de la liberté seront inutiles; que les sociétés populaires auront beau entasser montagnes sur montagnes, elles seront foudroyées. Je passe sur l'arrivée des troupes & sur le renvoi des ministres. Je déclare que celui de la police emporte les regrets de tous les bons citoyens. (Quelques voix: oui, oui.) Je rends le même hommage au ministre de la guerre, qui a fait des économies & qui a rendu des comptes. La marche de nos ennemis est l'audace, la nôtre sera la fermeté. Nous ne sommes pas ici des hommes isolés, mais les représentans du peuple; & en cette qualité, nous saurons mourir à notre poste pour la patrie, plutôt que de souffrir le retour du règne de l'anarchie & du crime.

L'orateur conclut en demandant, 1^o. qu'il soit fait deux messages au Directoire, l'un sur la situation de Paris, & l'autre sur celle des départemens; 2^o. que le rapport de Pichegru sur la garde nationale soit fait demain, & celui sur les clubs après-demain. — Ces propositions sont adoptées.

Quatremère fait un rapport sur la responsabilité des ministres. — Impression & ajournement.

De Brest le 9 Juillet. — L'activité renaît ici avec l'espérance. Nos marins ont reçu le quart des deux mois les plus arriérés. Ce léger paiement leur a rendu la vie; et si l'on continue à s'occuper du paiement de nos braves marins, la République n'en manquera pas. Voici la liste des vaisseaux et frégates destinés à former une escadre, et qui prennent trois mois de vivres.

Vaisseaux: Le *Républicain*, le *Terrible*, l'*Invincible*, de 110 canons; le *Formidable*, de 80; le *Zélé*, le *J. J. Rousseau*, le *Nestor*, le *Waigny*, la *Constitution*, le *Gemmappe*, le *Mont-blanc*, et le *Cuffard*, de 74.

Frégates: La *Vengeance*, portant du calibre de 18; la *Sirène*, la *Bravoure*, la *Coquille*, l'*Embassade*, la *Cocarde*, portant du calibre de 12; l'*Immortalité*, portant du calibre de 24; la *Romaine*, portant vingt canons de 24; le *Renger*, aviso, deux longres.

Nota. Cette division ou escadre est sous les ordres du général Duchayla. (Extrait du Rédacteur.)

De Semlin, le 8 Juillet.

Le 3 de ce mois, dans la matinée, la troisième garde du cordon, postée à la pointe de la Save dans le village de Kopanitz, fut attaquée par les Turcs. Ces derniers tirèrent huit coups de fusil sur elle, mais heureusement personne ne fut atteint. Les nôtres ne ripostèrent point, mais ils se disposèrent à la résistance, au cas que les Turcs s'approchassent de notre rive, ce qui n'eut point lieu. Le commandement général a dénoncé cet excès tant aux supérieurs, qu'au commandant de Belgarde.

De l'Italie, le 19 Juillet.

Il s'en faut que les villes et territoires de l'Italie, qui ont été révolutionnés, jouissent d'une tranquillité parfaite. A Pavie, il y a eu dernièrement des mouvemens dirigés contre le nouveau système; les mécontents se portèrent en nombre sur la place où est planté l'arbre de la liberté; ils attaquèrent à main-armée et à coups de pierre la garde, et la délogèrent. L'on dut faire marcher des troupes contre eux, et ce ne fut pas sans peine que celles-ci parvinrent à disperser le rassemblement. Dans la commune de Reggio, il a éclaté, ces jours derniers, des troubles sérieux. Le commandant de Bologne fit aussitôt marcher 1000 hommes de la légion Polonoise; ces forces en imposèrent aux insurgés; deux de leurs principaux chefs ont été arrêtés. La ville de Bologne même ne jouit pas d'un grand calme; dans la journée du 26 Juin, une lourde rumeur, indice d'un tumulte populaire, se manifesta; le gouvernement ne parvint à prévenir une explosion, qu'en mettant sur pied toute la garde nationale, et en prenant les mesures les plus rigoureuses. Il en a été à peu-près de même à Ferrare.

La fête en l'honneur des françois morts durant le cours de la guerre, a été célébrée le 14 avec beaucoup de pompe, dans les villes de la Terre-Ferme Vénitienne. L'on avoit cru que le général Buonaparte se rendroit à Venise pour cette solennité; mais il n'a point paru.

De la Haye, le 16 Juillet.

L'on s'attend d'un moment à l'autre à apprendre que notre flotte a mis à la voile, d'autant plus que depuis deux jours le vent est très favorable.

Des vaisseaux anglois croisent journellement à l'embouchure de l'Escaut. Cette semaine, une de leurs chaloupes a abordé sur l'isle de Cadsand.

De Bruxelles, le 19 Juillet.

Des lettres de Lille en date du 16, annoncent

que les négociations se continuent avec beaucoup d'activité.

Les troupes françoises qui arrivent successivement du Rhin, prennent en partie des positions le long des bords de la Meuse. Cependant l'on assure qu'une division entière, composée de 15 mille hommes tant cavalerie qu'infanterie, et une demi-division de 7 mille, sont destinés, le premier corps pour se rendre à Brest, et le second à Dunkerque. Il est certain au reste, que les armemens redoublent dans ce dernier port.

Au moment où l'on s'attendoit que l'église qui serroit de temple de la loi, alloit être rendue au culte catholique d'après l'arrêté rendu à ce sujet par l'administration centrale du département de la Dyle, il est arrivé au département une lettre du ministre de l'intérieur Bénézech, qui annule cet arrêté.

Le duc d'Artemberg est arrivé, il y a quelques jours, dans son duché; on l'attend ici. D'autres absens de toutes les classes rentrent journellement dans leurs foyers.

De Hambourg, le 19 Juillet.

Le paquebot anglois qui se rendoit à Cuxhaven avec des lettres de Londres du 7, a été pris avant-hier par un corsaire françois dans les environs de Helgoland, après un combat de 8 heures; ce corsaire l'a vraisemblablement ramené à Delfziel.

De Strasbourg, le 22 Juillet.

Le général Desaix, qui est parfaitement rétabli, va faire un voyage de plaisir en Italie. Le général en chef Moreau doit faire incessamment une tournée sur le Bas-Rhin. Le général Vandamme a quitté Gengenbach; il est remplacé par le général Duhemme.

De Mannheim, le 22 Juillet.

Les françois qui ont quitté samedi dernier Grunstadt et les environs pour le porter sur Metz, ont été aussitôt remplacés par d'autres troupes.

* * A louer ou à vendre, une terre très agréablement située sur les bords du Mein, entre Francfort & Mayence, consistant en près de 100 arpens de terre, en une grande & belle maison, ainsi que d'autres bâtimens nécessaires à l'économie rurale. On peut s'adresser pour les renseignemens ultérieurs au Bureau de ce Journal.

* * On désire avoir une fille, munie de bons certificats, parlant l'allemand & le françois, & sachant faire une bonne cuisine bourgeoise, & laver; s'adresser au Bureau de ce Journal.

* * Un Magasin & Comptoir, & un Magasin fermé, le plus favorablement situés pour le commerce, sont à louer pour la foire de Septembre prochaine & suivantes, ou bien pour l'année. L'on peut avoir, sur le même lieu, un logis compris avec ledit magasin, ou à part. S'adresser à M. Wagner, dans la Brasserie, derrière le corps de garde, à Francfort sur le Mein.

* * Ernst Henri Beumann, à Göttingue, se recommande au Public, l'avertissant qu'il va continuer, sous le nom d'Hôtel de Russie, l'auberge connue sous celui des Trois Princes. Toutes les personnes qui auront la bonté de l'honorer de leur visite, peuvent être assurées qu'il fera tous son possible pour les servir suivant leurs desirs, & au plus juste prix.